

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le Compte Administratif des Cantines Scolaires, pour l'exercice 1978.

Ce compte s'élève :

EN RECETTES à ..... 20 886 679,98 F

représentées par :

- Recettes ordinaires : 20 835 181,87

- Excédent reporté de 77: 51 498,11

20 886 679,98

20 886 679,98 F

EN DEPENSES à ..... 19 004 551,62 F

Excédent ..... 1 882 128,36 F

Cet excédent sera repris au Budget Supplémentaire de l'exercice 1979.

SECTION ORDINAIRE

Articles	DEPENSES	Crédits ouverts	Mandats émis	Crédits annulés
601	: Alimentation	: 9 528 544,00	: 9 088 293,38	: 440 250,62
604	: Combustibles	: 292 591,87	: 257 949,51	: 34 642,36
605	: Produits d'entretien	: 228 139,99	: 179 462,85	: 48 677,14
609	: Fournitures diverses	: 20 006,85	: 14 607,40	: 5 399,45
611	: Rémunération personnel : temporaire	: 4 980 000,00	: 4 843 023,92	: 136 976,08
615	: Rémunérations diverses	: 1 636 000,00	: 1 589 281,09	: 46 718,91
618	: Charges sociales	: 2 661 000,00	: 2 558 576,97	: 102 423,03
631	: Entretien et réparations	: 8 511,37	: 3 515,19	: 4 996,18
633	: Petit matériel	: 442 000,00	: 426 086,22	: 15 913,78
662	: Insertions - fournitures : de bureau	: 25 261,80	: 25 261,80	: -
874	: Charges exceptionnels	: 6 376,00	: 4 608,00	: 1 768,00
828	: Admission en non-valeur	: 13 885,29	: 13 885,29	: -
	<u>TOTAL</u>	: 19 842 317,17	: 19 004 551,62	: 837 765,55

RECETTES	Crédits ouverts	Titres émis	Titres annulés	Recettes constatées
700 : Vente de produits (eaux grasses)	43 110,00	41 565,00		41 565,00
704 : Portions payantes	200 000,00	706 418,00	28 708,00	677 710,00
704 bis : Reversements FPP et CES (Trois Bassins)	458 000,00	602 316,51		602 316,51
7360 : Subvention de la Commune	8 500 000,00	8 500 000,00		8 500 000,00
7371 : Participation du FASO pour dépenses personnel	2 006 400,00	2 153 590,30		2 153 590,30
7372 : Participation du FASO pour le fonctionnement	8 412 800,00	8 859 491,00		8 859 491,00
875 : Produits exceptionnels	170 509,06	509,06		509,06
<b><u>TOTAL DES RECETTES</u></b>	<b>19 790 819,06</b>	<b>20 863 889,87</b>	<b>28 708,00</b>	<b>20 835 181,87</b>
Emploi d'excédents antérieurs	51 498,11			51 498,11
<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>	<b>19 842 317,17</b>			<b>20 886 679,98</b>

RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	OPERATIONS DE L'EXERCICE	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 1978
	Déficit	Dépenses	Déficit
	Excédent	Recettes	Excédent
Section de fonctionnement	51 498,11	19 004 551,62	20 835 181,87
			1 882 128,36

A Saint-Denis, le 24 avril 1979

LE MAIRE. - Mesdames, Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

M. Marc GERRARD. - donne lecture de l'avis des Commissions de Finances et de Travaux Publics : " Le Compte Administratif des Cantines Scolaires se clos avec un excédent réel de 1 882 128 Frs ce qui, compte tenu du montant du Budget, représente une somme relativement importante.

Ce fait s'explique d'une part, par les économies qui ont pu être faites, notamment en fin d'année, sur l'alimentation et les frais de personnel. D'autre part, par des recettes plus importantes que prévues, en particulier en ce qui concerne les portions payantes et les reversements FPP et CES. Un effort particulier a en effet été engagé au cours de l'exercice 1978 dans ce domaine.

L'établissement du Budget Supplémentaire des Cantines Scolaires ne devrait donc poser aucun problème. "

M. Camille BOURHIS. - Je crois qu'il faut signaler l'effort qui a été fait pour le paiement des repas.

LE MAIRE. - Les personnes qui payent les repas ne participent pas au F.A.S.O et n'ont pas de retenue sur leurs allocations familiales.

Mesdames, Messieurs, je mets aux voix le Compte Administratif des Cantines Scolaires.

ADOpte A L'UNANIMITE